

Direction départementale des territoires et de la mer de la Somme

Note de présentation

Dans le cadre de travaux de rénovation de chaudières sur la commune de Roye, une demande de dérogation d'espèces protégées au titre de l'article L.411-2 du code de l'environnement a été déposée par AMSOM Habitat. Le projet consiste à changer les évacuations de chaudières individuelles des immeubles. 19 nids d'Hirondelle de fenêtre seront détruits dans le cadre des changements de ventouses. Cela permettra d'améliorer le rendement énergétique de ce bâtiment.

Lors de l'instruction administrative du dossier, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Somme a émis un avis favorable à cette demande en date du 29 novembre 2022. Le dossier a été transmis au Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) qui a rendu un avis favorable sous réserve le 29 décembre 2022.

Le projet d'arrêté ci-joint est soumis à consultation du public du 24 janvier au 7 février 2023.

Les personnes le souhaitant peuvent émettre leurs observations à l'adresse suivante : ddtm-chasse@somme.gouv.fr

En cas d'observations, le délai de publication de l'arrêté ne peut être inférieur à quatre jours à compter de la date de clôture de la consultation.

En cas d'observations, ces dernières seront synthétisées et la synthèse publiée à l'expiration du délai de consultation avec l'arrêté signé.